



RENTREE DES CLASSES 2026

Equipements professionnels obligatoires

BAC PROFESSIONNEL METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION

Votre enfant bénéficie pour son entrée en formation d'une aide de la part du **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine** pour ses équipements professionnels. Cette aide d'un montant de 300 € est gérée directement par le lycée. Les équipements fournis seront la propriété de votre enfant, sauf s'il interrompt sa scolarité dans les trois mois qui suivent la rentrée scolaire : dans ce cas il devra restituer les équipements fournis.

Le port des équipements professionnels est obligatoire sur les plateaux techniques et lors des périodes de formation en milieu professionnel, ils se composent de :

EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS 1° BAC PRO CUISINE (garçon et fille) PASSERELLE UNIQUEMENT

Les équipements de protection individuels sont à essayer et commander chez le fournisseur agréé

Avant le 20 JUILLET 2026, à l'adresse suivante :

TPL Boutiques COVERPA, ZI de Madrazès 24200 SARLAT - Tel 05 53 59 32 31

Désignation	PRIXHT	Taille
3 PANTALONS CUISINE NOIR	75.00	
3 VESTES CUISINE BLANCHES	105.00	
1 PAIRE DE CHAUSSURES CUISINE H/F NOIRE	27.43	
2 TABLIERS POLYCOTON AVEC POCHE BLEU LAGON	18.00	
1 CASQUETTE BLEU LAGON	4.17	
30 FILETS CHEVEUX	9.00	
1 LOT DE 2 CORNES DE PÂTISSERIE	9.32	
1 ALLUME GAZ GR	3.54	
1 CUILLERE DE DEGUSTATION DE CHEF	17.00	
Total HT	268.46	
TOTAL TTC	322.15	

**Vous devrez alors régler directement au magasin le solde à votre charge
pour valider la commande**

Montant total des fournitures obligatoires: **322.15 €**

Financement aide Conseil Régional : **300 €**

Restant dû à votre charge : 22.15 €

Nom :	Prénom :	Classe :
Adresse :		
Date de la commande	Le :	Prise par :
Equipements remis à l'élève	Le :	par :
Signature :		Signature :

